

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 14 AVRIL 2026

Le Conseil municipal s'est réuni le 14 avril 2026 à la mairie de Saint Maurice les Brousses suivant convocation en date du 2 avril 2026, sous la présidence de Monsieur Georges DARGENTOLLE, Maire.

Madame CRAË Catherine est désignée secrétaire de séance.

Membres	15
Présents	10
Représentés	1
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	-

Présents : : Georges DARGENTOLLE, Christine JEANJON, Philippe BARRIERE, Alexia DARGENTOLLE, Jérôme LACHAUD, Céline VEDEL, Sylvie CAMPION, CRAË Catherine, Guylaine TAUZIEDE, Olivier DELAGE

Absents : Jean-Luc GRIMAULT a donné procuration à Christine JEANJON, Delphine ANDRÉ, Régis BERTHONNET, Sébastien JOACHIM, Nicolas SAULNIER

Délibérations :

Délibération n° 2026-14 en date du 14 avril 2026 portant sur le vote des taux d'imposition pour l'année 2026

Après délibération, le Conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition et de les laisser comme suit pour 2026 :

TAUX 2026
Taxe foncière (sur les propriétés bâties) : 39 %
Taxe foncière (sur les propriétés non bâties) : 74,34 %
Taxe d'habitation : 17,69 %

Délibération n°2026-15 en date du 14 avril 2026 portant sur l'attribution des subventions aux associations

Membres	15
Présents	10
Représentés	1
Votants	9
Exprimés	9
Pour	9
Contre	-

Monsieur le Maire présente les diverses demandes de subvention reçues.

Après délibération, le Conseil municipal décide d'allouer les subventions suivantes pour l'année 2026.

Le montant global de 15 000 € euros est prévu au budget principal à l'article 6574.

Nom de l'Association bénéficiaire	Montant subvention 2026
Jeunes Agriculteurs de Pierre Buffière	150
Prévention routière	150
Féd. Mutilés du travail et accidentés de la vie	150
Football Club St Maurice	1400
Association Chasse	450
Débroussaillons l'Expression	1800

Association de Parents d'Élèves	500
Association Pétanque des Espoirs	1500
Club La Joie de Vivre	300
Comité des Fêtes de SMLB	1500
Coopérative Scolaire École Jean Moulin	5000
Rock Métal Camp	500
ONaCVG	100
Divers	1500

Délibération n°2026-16 en date du 14 avril 2026 portant sur le vote du budget primitif assainissement 2026

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif assainissement 2026 présenté par Monsieur le Maire.

Le Conseil municipal,

Vu le projet du budget primitif assainissement,

Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité le budget primitif 2026 assainissement, arrêté comme suit :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- Au niveau du chapitre pour la section investissement

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	138 571 €	138 571 €
Section d'investissement	341 776 €	341 776 €
TOTAL	480 347 €	480 347 €

Arrivée de Nicolas SAULNIER

Délibération n°2026-17 en date du 14 avril 2026 portant sur le vote du budget primitif 2026

Membres	15
Présents	11
Représentés	1
Votants	12
Exprimés	12
Pour	12
Contre	-

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2026 présenté par Monsieur le Maire, pour le budget communal.

Le Conseil municipal,

Vu le projet du budget primitif,

Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité le budget primitif 2026 communal, arrêté comme suit :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- Au niveau du chapitre pour la section investissement

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 268 881 €	1 268 881 €
Section d'investissement	733 471 €	733 471 €
TOTAL	2 002 352 €	2 002 352 €

Autorise Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget,

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Arrivée de Delphine ANDRÉ

Délibération n°2026-18 en date du 14 avril 2026 portant sur la demande de subvention au Conseil départemental pour la rénovation énergétique de l'école

Membres	15
Présents	12
Représentés	1
Votants	13
Exprimés	13
Pour	13
Contre	-

Monsieur le Maire rappelle qu'une étude a été réalisée pour la rénovation énergétique de l'école.

M. Furelau, architecte à Nexon a réalisé un APS. Le montant estimatif du coût de l'opération est de 390 626 € HT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- sollicite une subvention auprès du Conseil départemental de la Haute-Vienne
- charge Monsieur le Maire de réaliser toutes les démarches utiles et de signer tous les documents nécessaires.

Délibération n° 2026-19 en date du 14 avril 2026 portant sur la désignation des membres de la commission communale des impôts directs

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650-1 du code général des impôts institue dans chaque commune, une commission des impôts directs présidée par le Maire ou l'adjoint délégué, composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission étant identique à celle du mandat du Conseil Municipal, il est nécessaire de nommer de nouveaux commissaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal propose la liste suivante comportant douze noms pour les commissaires titulaires et douze noms pour les commissaires suppléants pour nomination par le directeur des finances publiques.

1^{ère} liste titulaires

JEANJON Christine
ROBIN Bernard
AUXEMERY Alain
ROUFFY Bernard
DUVERNET Jean-Claude
SABOURDY Bernard

1^{ère} liste suppléants

BARRIERE Philippe
FAUCHER Yves
BONNAUD Patrick
TAUZIEDE Guylaine
CHAZEAU Bernard
PRADEAU Francis

2^{ème} liste titulaires

MONNERIE Marc
LAGARDE Jean-Pierre
DARGENTOLLE Alexia
BORDERIE Jean-Marc
LEOBET Christiane
BREUIL Yves

2^{ème} liste suppléants

BARRIERE Sylvie
SAULNIER Nicolas
BORDERIE Christelle
PAILLER Stéphane
LEGRAND Anita
BONNAUD Frédéric

Délibération n°2026-20 en date du 14 avril 2026 instituant des indemnités de fonction de conseiller municipal titulaire de délégation

M. le Maire précise qu'en application des dispositions de l'article L 2123-24-1 du code général des collectivités territoriales alinéa III, les conseillers municipaux auxquels le Maire délègue une partie de ses fonctions peuvent percevoir une indemnité de fonction spécifique, laquelle doit toutefois rester dans le cadre de l'enveloppe budgétaire consacrée au Maire et aux adjoints tel que défini à l'article L 2123-24 du CGCT.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- d'allouer une indemnité de fonction à Madame Céline VEDEL, conseillère municipale déléguée à la communication par arrêté municipal en date du 26 mars 2026.

Et ce au taux de 4 % de l'indice brut terminal de la fonction publique. Cette indemnité sera versée mensuellement.

Que l'ensemble de ces indemnités ne dépasse pas l'enveloppe globale prévue aux articles L 2123-22 à L 2123-24 du code général des collectivités territoriales ;

Que les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice et payées mensuellement ;

Que les crédits budgétaires nécessaires au versement des indemnités de fonction sont inscrits au budget communal.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDEMNITÉS

FONCTION	NOM, PRÉNOM	Montant mensuel brut	Pourcentage Indice Brut Terminal de la Fonction Publique
1 ^{er} adjoint	JEANJON Christine	878,83	21,38 %
2 ^{ème} adjoint	BARRIERE Philippe	878,83	21,38 %
3 ^{ème} adjoint	DARGENTOLLE Alexia	878,83	21,38 %
Conseillère municipale	VEDEL Céline	164,42	4 %

Affaires diverses :

1° Constitution des Commissions communales

COMMUNE DE SAINT MAURICE LES BROUSSES

**DÉLÉGUÉS
COMMUNAUX 2026**

SMAEP VBG

Christine JEANJON (*Titulaire*), Philippe BARRIERE (*Titulaire*),
Nicolas SAULNIER (*Suppléant*), Sylvie CAMPION (*Suppléant*)

SEHV

Georges DARGENTOLLE

	ATEC	
Philippe BARRIERE		
	CORRESPONDANT DEFENSE	
Guylaine TAUZIEDE		
	COMMISSION ELECTORALE	
Guylaine TAUZIEDE (<i>Titulaire</i>), Catherine CRAÉ (<i>Suppléant</i>)		
	APPEL D'OFFRES	
Philippe BARRIERE (<i>Titulaire</i>), Delphine ANDRÉ (<i>Titulaire</i>), Olivier DELAGE (<i>Titulaire</i>) Alexia DARGENTOLLE (<i>Suppléant</i>), Régis BERTHONNET (<i>Suppléant</i>), Jérôme LACHAUD (<i>Suppléant</i>)		
	CONSEIL D'ECOLE	
Georges DARGENTOLLE, Christine JEANJON		
	CONSEIL DE DISCIPLINE	
Maire et Adjoints		
	FINANCES ET TRAVAUX	
Delphine ANDRÉ , Alexia DARGENTOLLE, Christine JEANJON, Jérôme LACHAUD, Philippe BARRIERE, Olivier DELAGE		
	COMMUNICATION SAINT MAURICE INFO ET CULTURE	
Catherine CRAÉ , Céline VEDEL, Alexia DARGENTOLLE, Nicolas SAULNIER, Sylvie CAMPION		
	JEUNESSE, SPORT, LOISIRS	
Guylaine TAUZIEDE , Philippe BARRIERE, Delphine ANDRE, Christine JEANJON, Sylvie CAMPION, Catherine CRAÉ		
	SYDED	
Alexia DARGENTOLLE		

Clôture de séance à 20h30

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

